

# L'OFFRE DE FORMATION



DES CIDFF DE FRANCHE-COMTÉ



Promouvoir  
l'égalité

FEMMES

HOMMES



LONS LE SAUNIER

PONTARLIER

BESANÇON

MONTBÉLIARD

VESOUL

LURE

BELFORT

PROGRAMME 2015

Les champs d'activité des CIDFF de Franche-Comté :

## DES DOMAINES D'INTERVENTION PLURIELS

- **Connaître ses droits pour les faire valoir** : des permanences juridiques délocalisées, appuyées de permanences téléphoniques hebdomadaires,
- **Soutenir l'autonomie des femmes et particulièrement leur accès à un emploi**, dans le cadre d'une approche globale et spécifique des problématiques des femmes,
- **Accueillir et soutenir les femmes victimes de violences** mais aussi **sensibiliser le grand public** aux enjeux des violences intrafamiliales,
- **Combattre les stéréotypes sexistes** en éduquant à l'égalité filles-garçons dès le plus jeune âge,
- **Eduquer à la vie affective et sexuelle** par la promotion de la coresponsabilité des jeunes filles et des jeunes garçons,
- **Promouvoir une parentalité responsable et partagée**,
- Conduire des initiatives de **(re)socialisation et de lutte contre les risques de marginalisation sociale des femmes**, plus exposées à la précarité et à la pauvreté.

# L'OFFRE DE FORMATION DES CIDFF

Au-delà des missions d'information et d'accompagnement des femmes vers l'autonomie, les CIDFF de Franche-Comté, reconnus organismes de formation, ont choisi de renforcer leur mission de sensibilisation et de formation des acteurs et d'accompagner les réflexions en matière d'égalité hommes-femmes.

Ces formations s'adressent aux professionnel(le)s des secteurs privé, public et associatif et aux individus qu'ils représentent, potentiellement concernés par des préoccupations juridiques et plus largement par les questions posées par les inégalités subsistantes dont les femmes continuent à être victimes dans notre société. Conçues sur un principe d'interactivité ; les échanges se construisent à partir d'apports théoriques, d'exemples issues des pratiques de terrain et de jeux pédagogiques (quizz, saynètes...). Ainsi, outre la clarification de certains concepts et une meilleure connaissance du Droit, ces formations collectives ont vocation à susciter une réflexion sur les représentations sexuées et de permettre aux participants de s'acculturer à cette thématique sous l'angle des rapports sociaux de sexe et de l'égalité hommes-femmes.

## 9 THÉMATIQUES PHARES RETENUES au titre de la 2<sup>nd</sup>e édition régionale 2015

- Egalité femmes-hommes : des stéréotypes de genre résistants..... p 4
- Comprendre la justice au quotidien..... p 5
- Les différentes formes d'union et les enjeux liés au statut du couple..... p 6
- Filiation et autorité parentale : les liens parents-enfants..... p 7
- Les obligations financières au sein de la famille..... p 8
- La rupture du couple et ses conséquences..... p 9
- Appréhender la problématique des violences conjugales  
et saisir les recours possibles..... p 10
- Droit du travail : les essentiels..... p 11
- Décès d'un proche : quelles démarches engager ?..... p 12

# ÉGALITE FEMMES-HOMMES : DES STÉRÉOTYPES DE GENRE RÉSISTANTS

**OBJECTIF GÉNÉRAL :** Définir les notions de stéréotypes de genre et sexisme ordinaire et sensibiliser à la manière dont ils sont véhiculés. Mesurer le niveau des inégalités et repérer les enjeux sous-jacents à la promotion de l'égalité femmes-hommes.

**PUBLIC :** Travailleurs et intervenants sociaux, personnels des structures d'insertion par l'économie, d'associations intermédiaires, organismes de formation, comités d'entreprises, professionnels de l'éducation ou de la petite enfance...

## PROGRAMME

### I. Stéréotypes de genre et sexisme ordinaire

- Brainstorming « femmes » et « hommes »
- Définition de la notion de stéréotypes de genre
- Du sexisme ordinaire ?
- La véhiculation des stéréotypes de genre
- Le cerveau a-t-il un sexe ?

### II. Egalité de droits. Egalité dans les faits ?

- Des dates clefs dans l'évolution des droits des femmes
- Etat des lieux des inégalités persistantes entre les femmes et les hommes
- Les dispositifs législatifs et les moyens de recours pour lutter contre les inégalités
- Devenir acteur de l'égalité dans la vie quotidienne : des situations concrètes

### Intervenante(s) en charge de l'animation :

Juriste(s) de droit privé,  
Et /ou Conseillère emploi-formation,  
Ou Conseillère conjugale et familiale.

### Volume de formation :

1 journée (7h)

### Horaires :

9h–17h. Pause libre entre 12h et 13h

### Dates de formation :

**JURA**  
A Lons le Saunier : le 20 novembre 2015

### DOUBS

A Besançon : le 8 octobre 2015  
A Montbéliard : le 15 octobre 2015

### HAUTE-SAONE

A Lure : le 11 juin 2015  
A Vesoul : le 15 juin 2015

### TERRITOIRE DE BELFORT

A Belfort : le 14 septembre 2015

**Coût de la formation : 170 €**

# COMPRENDRE LA JUSTICE AU QUOTIDIEN

**OBJECTIF GÉNÉRAL :** Acquérir et mettre à jour des connaissances en matière de fonctionnement de la justice. Mieux connaître les différentes fonctions et rôles des magistrats. Découvrir les modes de saisine de la justice ainsi que les aides envisageables pour les justiciables. Se familiariser au vocabulaire juridique. En conséquence, permettre une meilleure orientation des usagers en fonction de la nature de leurs problèmes et de leurs situations.

**PUBLIC :** Travailleurs et intervenants sociaux, personnels des structures d'insertion par l'économie, d'associations intermédiaires, organismes de formation, comités d'entreprises, professionnels de l'éducation ou de la petite enfance...

## PROGRAMME

### I. La présentation du système judiciaire

#### A. Ordre judiciaire et administratif

- Ordre judiciaire
  - Ordre judiciaire pénal
  - Ordre judiciaire civil
- Ordre administratif

#### B. Les voies de recours

- La cour d'appel
- La cour de cassation et le conseil d'Etat

### II. Les différents juges de la famille, leurs champs d'intervention, les modes de saisine et la compétence territoriale

- Le juge aux affaires familiales
- Le juge des enfants
- Le juge des tutelles

### III. Les acteurs de la justice : rôles et fonctions

- Les avocats
- Les huissiers de justice
- Les notaires

### IV. Des aides financières possibles pour accéder à la justice

- La protection juridique
- L'aide juridictionnelle

### V. Notions de vocabulaire juridique

(signification, prescription, injonction, forclusion...)

### Intervenante(s) en charge de l'animation :

Juriste(s) de droit privé

### Volume de formation :

1 journée (7h)

### Horaires :

9h–17h. Pause libre entre 12h et 13h

### Dates de formation :

#### JURA

A Lons le Saunier : le 2 avril 2015

#### DOUBS

A Besançon : le 16 mars 2015  
A Montbéliard : le 19 mars 2015  
A Pontarlier : le 24 mars 2015

**Coût de la formation : 170 €**

#### HAUTE-SAONE

A Vesoul : le 22 septembre 2015

#### TERRITOIRE DE BELFORT

A Belfort : le 3 juillet 2015

## LES DIFFÉRENTES FORMES D'UNION ET LES ENJEUX LIÉS AU STATUT DU COUPLE

**OBJECTIF GÉNÉRAL :** Permettre d'identifier les différents statuts juridiques du couple et d'étudier les conséquences personnelles et financières attachées à chacun de ces statuts.

**PUBLIC :** Travailleurs et intervenants sociaux, personnels des structures d'insertion par l'économie, d'associations intermédiaires, organismes de formation, comités d'entreprises, professionnels de l'éducation ou de la petite enfance...

### PROGRAMME

#### I. La vision extrapatrimoniale du couple

- A. Le mariage : définition, formation et effets au quotidien
- B. Le PACS : définition, conditions de formation et effets
- C. Le concubinage : absence de statut légal, effets réduits

#### II. La vision patrimoniale du couple

- A. Le mariage : les différents régimes matrimoniaux
- B. Le PACS : les partenaires entre eux, les partenaires et les tiers
- C. Le concubinage : effets limités durant la vie commune

#### Intervenante(s) en charge de l'animation :

Juriste(s) de droit privé

#### Volume de formation :

1 journée (7h)

#### Horaires :

9h-17h. Pause libre entre 12h et 13h

#### Dates de formation :

##### JURA

A Lons le Saunier : le 28 mai 2015

##### DOUBS

A Besançon : le 30 mars 2015

A Montbéliard : le 02 avril 2015

##### HAUTE-SAONE

A Vesoul : le 24 mars 2015

##### TERRITOIRE DE BELFORT

A Belfort : le 05 octobre 2015

**Coût de la formation : 170 €**

## FILIATION ET AUTORITÉ PARENTALE : LES LIENS PARENTS-ENFANTS

**OBJECTIF GÉNÉRAL :** Comprendre la notion d'autorité parentale, ses enjeux, ainsi que ses implications au sein de la famille et auprès des tiers.

**PUBLIC :** Travailleurs et intervenants sociaux, personnels des structures d'insertion par l'économie, d'associations intermédiaires, organismes de formation, comités d'entreprises, professionnels de l'éducation ou de la petite enfance...

### PROGRAMME

#### I. La filiation

##### A. Etablissement volontaire des liens de filiation

1. Filiation maternelle
2. Filiation paternelle
3. Accouchement sous X

##### B. Etablissement judiciaire de la filiation

1. Action de recherche de paternité
2. Action de contestation de paternité
3. Possession d'état

#### II. Adoption

##### A. Différence adoption simple et adoption plénière

##### B. Adoption de l'enfant de son conjoint

#### III. Autorité parentale

##### A. Le contenu de l'autorité parentale relatif à la personne de l'enfant

##### B. Le contenu de l'autorité parentale relatif aux biens de l'enfant

1. Les détenteurs de l'autorité parentale
2. L'autorité parentale et les tiers
  - a. La délégation volontaire
  - b. La délégation forcée
  - c. La mesure d'assistance éducative
  - d. Fin de la délégation

##### C. Procédures afférentes aux litiges liés à l'exercice de l'autorité parentale

1. Les procédures civiles liées à l'autorité parentale
2. Les procédures pénales liées à l'AP

##### D. La perte de l'autorité parentale

1. La fin de l'autorité parentale
2. Le retrait de l'autorité parentale

#### Intervenante(s) en charge de l'animation :

Juriste(s) de droit privé

#### Volume de formation :

1 journée (7h)

#### Horaires :

9h-17h. Pause libre entre 12h et 13h

#### Dates de formation :

##### JURA

A Lons le Saunier : le 1<sup>er</sup> octobre 2015

#### DOUBS

A Besançon : le 16 avril 2015

A Montbéliard : le 23 avril 2015

#### HAUTE-SAONE

A Vesoul : le 14 avril 2015

#### TERRITOIRE DE BELFORT

A Belfort : le 15 juin 2015

**Coût de la formation : 170 €**

# LES OBLIGATIONS FINANCIÈRES AU SEIN DE LA FAMILLE

**OBJECTIF GÉNÉRAL :** Acquérir et mettre à jour des connaissances en matière de droit de la famille et particulièrement, s'approprier les différentes règles relatives aux obligations financières afférentes à la famille.

**PUBLIC :** Travailleurs et intervenants sociaux, personnels des structures d'insertion par l'économie, d'associations intermédiaires, organismes de formation, comités d'entreprises, professionnels de l'éducation ou de la petite enfance...

## PROGRAMME

### I. Les obligations financières dans le couple

- A. Le couple marié
- B. Le couple pacsé
- C. Le couple concubin

### II. Les obligations financières entre générations : fondement, détermination et modification

- A. La contribution à l'entretien et à l'éducation des enfants
- B. L'obligation alimentaire envers les ascendants et descendants

### III. Le défaut de paiement de la pension alimentaire

- A. Les procédures de recouvrement
  1. La procédure de paiement direct
  2. Le délit d'abandon de famille
  3. Le recouvrement par le Trésor Public
  4. Un possible soutien des organismes de prestations familiales (ASF)
- B. Le cas particulier du débiteur à l'étranger

#### Intervenante(s) en charge de l'animation :

Juriste(s) de droit privé

#### Volume de formation :

1/2 journée (3,5h)

#### Horaires :

8h30–12h

#### Dates de formation :

**JURA**

A Lons le Saunier : le 10 septembre 2015

**DOUBS**

A Besançon : le 21 mai 2015  
A Montbéliard : le 28 mai 2015

**HAUTE-SAONE**

A Vesoul : le 2 juin 2015

**TERRITOIRE DE BELFORT**

A Belfort : le 20 novembre 2015

#### Coût de la formation : 90 €

# LA RUPTURE DU COUPLE ET SES CONSÉQUENCES

**OBJECTIF GÉNÉRAL :** Acquérir et mettre à jour des connaissances en matière de droit de la famille et particulièrement, appréhender les règles liées à la rupture du couple ainsi que leurs conséquences familiales et matérielles.

**PUBLIC :** Travailleurs et intervenants sociaux, personnels des structures d'insertion par l'économie, d'associations intermédiaires, organismes de formation, comités d'entreprises, professionnels de l'éducation ou de la petite enfance...

## PROGRAMME

### I. La rupture du couple marié

#### A. Les différents modes de rupture du couple marié

1. La séparation de fait
  - a. Les différents types de divorce
  - b. La procédure de divorce
  - c. La séparation de corps et de biens

#### B. Les conséquences de la rupture du couple marié

1. Les enfants (droits de visite et d'hébergement, autorité parentale, pension alimentaire, ...)
2. Les biens des époux (liquidation des régimes matrimoniaux et partage des biens)
3. La prestation compensatoire

### II. La rupture du couple pacsé

#### A. La dissolution du PACS

#### B. Les conséquences de la dissolution du PACS

1. Les enfants
2. Les biens du couple pacsé

### III. La rupture du couple concubin

#### A. L'absence de règle spécifique quant à la rupture

#### B. Les conséquences de la rupture

1. Les enfants
2. Les biens du couple

#### Intervenante(s) en charge de l'animation :

Juriste(s) de droit privé

#### Volume de formation :

1 journée (7h)

#### Horaires :

9h–17h. Pause libre entre 12h et 13h

#### Dates de formation :

**JURA**

A Lons le Saunier : le 4 juin 2015

**DOUBS**

A Besançon : le 08 juin 2015  
A Montbéliard : le 11 juin 2015  
A Pontarlier : le 23 juin 2015

**HAUTE-SAONE**

A Vesoul : le 6 octobre 2015  
A Lure : le 17 novembre 2015

**TERRITOIRE DE BELFORT**

A Belfort : le 04 décembre 2015

#### Coût de la formation : 170 €

# APPRÉHENDER LA PROBLÉMATIQUE DES VIOLENCES CONJUGALES ET SAISIR LES RECOURS POSSIBLES

**OBJECTIF GÉNÉRAL :** S'approprier des éléments de compréhension de la problématique des violences au sein du couple. Faciliter par une meilleure appréhension du mécanisme, le repérage et la prise en charge des victimes. Se familiariser à l'évolution du cadre législatif en vigueur et aux enjeux d'une procédure judiciaire en la matière.

**PUBLIC :** Travailleurs et intervenants sociaux, personnels des structures d'insertion par l'économie, d'associations intermédiaires, organismes de formation, comités d'entreprises, professionnels de l'éducation ou de la petite enfance...

## PROGRAMME

### I. Comprendre la problématique des violences conjugales

#### A. La violence au sein du couple : comment la définir ?

1. Crise, conflit ou violences ?
2. La violence : définitions
3. Les différents types d'agression

#### B. Les mécanismes de la violence au sein du couple

1. Les périodes sensibles
2. Les stratégies de l'agresseur
3. Le cycle de la violence
4. Le vécu des victimes violentées

#### C. L'impact des violences sur les victimes

1. Des enjeux multiples pour les femmes victimes de violence
2. Des dommages collatéraux : l'impact des violences sur les enfants témoins

#### D. Les issues à la violence

1. Partir ou rester ?
2. Les différents modes de rupture
3. Les relais associatifs et institutionnels

### II. Les violences conjugales à l'épreuve de la loi

#### A. Le renforcement de la protection des victimes de violences conjugales

1. L'élargissement du champ d'application de la circonstance aggravante au sein du couple
2. L'éloignement du conjoint violent comme illustration du renforcement du droit des victimes de violences conjugales
3. Apport des dernières lois en matière de violences conjugales

#### B. L'engagement des poursuites pénales

1. L'origine de la plainte
  - a. Le dépôt de plainte
  - b. La main courante
2. L'orientation de la procédure
  - a. Le schéma procédural
  - b. La constitution de partie civile
  - c. L'importance des constatations médicales

#### C. Perspectives

1. Au niveau local
2. Au niveau national

#### Volume de formation :

1 journée (7h)

#### Horaires : 9h–17h.

Pause libre entre 12h et 13h

#### Coût de la formation : 170 €

#### Dates de formation :

JURA

A Lons Le Saunier :  
22 juin 2015

HAUTE-SAONE

A Vesoul : le 31 mars 2015  
A Lure : le 24 novembre 2015

# DROIT DU TRAVAIL : LES ESSENTIELS

**OBJECTIF GÉNÉRAL :** Permettre d'appréhender les règles fondamentales du droit du travail régissant les relations salarié-employeur

**PUBLIC :** Travailleurs et intervenants sociaux, personnels des structures d'insertion par l'économie, d'associations intermédiaires, organismes de formation, comités d'entreprises, professionnels de l'éducation ou de la petite enfance...

## PROGRAMME

### I. Le contrat de travail

- A. Les différents types de contrats de travail
- B. La conclusion du contrat de travail

### II. Les relations professionnelles

- A. La période d'essai
- B. Les horaires de travail
- C. Les congés et la maladie
- D. La modification du contrat de travail

### III. La rupture de la relation professionnelle

- A. Les licenciements
- B. La rupture conventionnelle
- C. La démission

### IV. Les règles relatives à la discrimination, au harcèlement et à l'égalité professionnelle

#### Intervenante(s) en charge de l'animation :

Juriste(s) de droit privé

#### Volume de formation :

1 journée (7h)

#### Horaires :

9h–17h. Pause libre entre 12h et 13h

#### Dates de formation :

JURA

A Lons le Saunier : le 5 octobre 2015

DOUBS

A Besançon : le 21 septembre 2015

A Montbéliard : le 24 septembre 2015

TERRITOIRE DE BELFORT

A Belfort : le 21 avril 2015

#### Coût de la formation : 170 €

## LE DÉCÈS D'UN PROCHE : QUELLES DÉMARCHES ENGAGER ?

**OBJECTIF GÉNÉRAL :** Pouvoir informer les publics faisant face au décès d'un proche sur les démarches à effectuer.

**PUBLIC :** Travailleurs et intervenants sociaux, personnels des structures d'insertion par l'économie, d'associations intermédiaires, organismes de formation, comités d'entreprises, professionnels de l'éducation ou de la petite enfance...

### PROGRAMME

#### I. Volet administratif : les premières démarches

- A. La déclaration de décès
- B. Les comptes bancaires
- C. Le sort du logement
- D. Les impôts
- E. Les frais d'obsèques

#### II. Volet social: les prestations mobilisables pour les ayants droit

- A. La couverture sociale
- B. Le capital décès
- C. La pension de reversion
- D. L'allocation d'orphelin
- E. L'allocation veuvage

#### III. Volet juridique: l'ouverture de la succession

- A. La notion d'héritier
- B. Les options des héritiers

#### Volume de formation :

1/2 journée (3,5h)

#### Horaires de formation :

8h30-12h

#### Dates de formation :

##### JURA

A Lons Le Saunier : le 23 octobre 2015

##### TERRITOIRE DE BELFORT

A Belfort : le 18 mai 2015

##### DOUBS

A Besançon : le 18 juin 2015

A Montbéliard : le 25 juin 2015

#### Coût de la formation : 90 €

## BULLETIN D'INSCRIPTION

à renvoyer au CIDFF en charge de la formation retenue (par mail, fax ou voie postale).

Nom .....

Prénom .....

Employeur .....

Fonction .....

Adresse professionnelle .....

.....

.....

Téléphone ..... Fax .....

Courriel .....

### ► N'OUBLIEZ PAS :

**Vous pouvez mobiliser votre OPCA pour la prise en charge financière de votre formation !**



## JE M'INSCRIS POUR LA (LES) FORMATION(S) SUIVANTE(S)

-cocher la (les) case(s)-

JURA		
LONS LE SAUNIER		
Egalité f/h	20 nov 15	<input type="checkbox"/>
Comprendre la justice	02-avr-15	<input type="checkbox"/>
Formes d'union et enjeux	28-mai-15	<input type="checkbox"/>
Filiation et autorité parentale	01-oct-15	<input type="checkbox"/>
Obligations financières	10-sept-15	<input type="checkbox"/>
Rupture du couple	04-juin-15	<input type="checkbox"/>
Violences au sein du couple	22-juin-15	<input type="checkbox"/>
Droit du travail	05-oct-15	<input type="checkbox"/>
Décès d'un proche	23-oct-15	<input type="checkbox"/>

HAUTE-SAONE		
VESOUL		
Egalité f/h	15-juin-15	<input type="checkbox"/>
Comprendre la justice	22-sept-15	<input type="checkbox"/>
Formes d'union et enjeux	24-mars-15	<input type="checkbox"/>
Filiation et autorité parentale	14-avr-15	<input type="checkbox"/>
Obligations financières	2-juin-15	<input type="checkbox"/>
Rupture du couple	6-oct-15	<input type="checkbox"/>
Violences au sein du couple	31-mars-15	<input type="checkbox"/>
LURE		
Egalité f/h	11-juin-15	<input type="checkbox"/>
Rupture du couple	17-nov-15	<input type="checkbox"/>
Violences au sein du couple	24-nov-15	<input type="checkbox"/>

DOUBS		
PONTARLIER		
Comprendre la justice	24-mars-15	<input type="checkbox"/>
Rupture du couple	23-juin-15	<input type="checkbox"/>

DOUBS		
BESANCON		
Egalité f/h	08-oct-15	<input type="checkbox"/>
Comprendre la justice	16-mars-15	<input type="checkbox"/>
Formes d'union et enjeux	30-mars-15	<input type="checkbox"/>
Filiation et autorité parentale	16-avr-15	<input type="checkbox"/>
Obligations financières	21-mai-15	<input type="checkbox"/>
Rupture du couple	08-juin-15	<input type="checkbox"/>
Droit du travail	21-sept-15	<input type="checkbox"/>
Décès d'un proche	18-juin-15	<input type="checkbox"/>
MONTBELIARD		
Egalité f/h	15-oct-15	<input type="checkbox"/>
Comprendre la justice	19-mars-15	<input type="checkbox"/>
Formes d'union et enjeux	02-avr-15	<input type="checkbox"/>
Filiation et autorité parentale	23-avr-15	<input type="checkbox"/>
Obligations financières	28-mai-15	<input type="checkbox"/>
Rupture du couple	11-juin-15	<input type="checkbox"/>
Droit du travail	24-sept-15	<input type="checkbox"/>
Décès d'un proche	25-juin-15	<input type="checkbox"/>

TERRITOIRE DE BELFORT		
BELFORT		
Egalité f/h	14-sept-15	<input type="checkbox"/>
Comprendre la justice	03-juil-15	<input type="checkbox"/>
Formes d'union et enjeux	05-oct-15	<input type="checkbox"/>
Filiation et autorité parentale	15-juin-15	<input type="checkbox"/>
Obligations financières	20-nov-15	<input type="checkbox"/>
Rupture du couple	04-déc-15	<input type="checkbox"/>
Droit du travail	21-avr-15	<input type="checkbox"/>
Décès d'un proche	18-mai-15	<input type="checkbox"/>

## LES CIDFF DE FRANCHE-COMTÉ

Les CIDFF de Franche-Comté appartiennent à un vaste réseau associatif (114 centres d'information sur les droits des femmes en France), lesquels sont coordonnés au niveau national par le CNIDFF (cf site [www.infofemmes.com](http://www.infofemmes.com)).

Fondé en 1972 à l'initiative de l'État, le Centre National d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles -CNIDFF- est un relais essentiel de l'action des pouvoirs publics en matière d'accès aux droits pour les femmes, de lutte contre les discriminations sexistes et de promotion de l'égalité entre les femmes et les hommes.

Les CIDFF sont soumis à une habilitation triennale du Ministère du Droit des Femmes, de la Ville, de la Jeunesse et des Sports. Leur action, basée sur une approche globale, repose sur différents registres d'intervention complémentaires. Une équipe pluridisciplinaire de 33 salariées (juristes, psychologues, conseillères conjugale et familiale, conseillères emploi-formation ...) répond aux demandes des femmes et des familles sur 41 points de la région, dans une logique de proximité et d'accès du plus grand nombre aux services des 4 associations départementales.

### Votre OPCA peut prendre en charge les coûts de formation

Facturation adressée à l'employeur au terme de la formation. Payable sous 30 jours.  
Possibilité d'intervention sur d'autres points de la région auprès de groupes constitués (entre 8 et 15 personnes) et d'animations au sein de la structure accueillante. Tarif sur demande.





## UR CIDFF de Franche-Comté

La Marande, 22 rue du Breuil

70000 VESOUL

Tel 06 29 05 70 65 / Fax 03 84 77 10 80 / Email : urcidfff@laposte.net

N° SIRET 521 924 928 000 18 / APE : 9499Z

## CIDFF 70

La Marande, 22 rue du Breuil

70000 VESOUL

Tel 03 84 76 32 38 / Fax 03 84 77 10 80 / Email : cidff70-secretariat@laposte.net

N° SIRET 389 963 877 000 29 / APE 9499 Z / OF 43700051670

## CIDFF 25

Espace Simone de Beauvoir, 14 rue Violet

25000 BESANCON

Tel 03 81 83 48 19 / fax 03 81 83 27 63 / Email : cidff.besancon@cidff-doubs.fr

N° SIRET 389 830 324 000 31 / APE 8810 C / OF 43250206525

## CIDFF 90

3 rue Jules Vallès

90000 BELFORT

Tel 03 84 28 00 24 / fax 03 84 90 21 97 / Email : cidf-belfort@wanadoo.fr

N° SIRET : 389 662 370 000 29 / APE 9499 Z / OF 43900041690

## CIDFF 39

Maison de l'Emploi et des Services, 1000 rue des Gentianes

39000 LONS LE SAUNIER

Tel 03 84 43 10 95 / Fax 03 84 43 92 35 / Email : cidff.39@orange.fr

N° SIRET : 389 905 787 000 39 / APE 9499 Z / OF 43390075739